

Cotisations annuelles USPI-Neuchâtel-Jura :

Catégories		Montant
A	Membre individuel	CHF 900.00 / an
B1	Membre avec bureau ou 2 membres	CHF 350.00 / an
B2	Dès 3 membres / Bureau	CHF 300.00 / an
B3	Dès 4 membres / Bureau	CHF 275.00 / an
C	Bureau	CHF 900.00 / an
D	Membre honoraire	CHF 0.00 / an

Exemples :

Une personne physique, sans être affiliée à une personne morale membre, paiera au total Fr. 900.00.

Une personne morale et société (y compris société en nom collectif, société en commandite, etc.) paie la cotisation de base (C – Bureau), soit Fr. 900.00, à laquelle s'ajoutent les cotisations précitées par membre supplémentaire, à savoir :

- Pour 1 membre (personne physique), Fr. 350.00, soit au total Fr. 1'250.00 ;
- Pour 2 membres, Fr. 700.00, soit au total Fr. 1'600.00 ;
- Pour 3 membres, Fr. 900.00, soit au total Fr. 1'800.00 ;
- Pour 4 membres ou plus, Fr. 1'100.00, soit au total Fr. 2'000.00 (cotisation maximale).

Neuchâtel, le 1^{er} août 2016.